

## Inscription et taxe

La candidature se fait à l'aide du formulaire officiel et des annexes requises **jusqu'au 30 novembre 2020** par envoi électronique ([art-mix@bluewin.ch](mailto:art-mix@bluewin.ch)) **ET** postal (Nathalie Nydegger, Ch. Sarraglanaz 19, 1796 Courgevaux).

Les exposants sélectionnés par les organisateurs (galeristes et responsable art-mix) sont informés de leur participation et de la galerie sélectionnée pour eux début janvier 2021. L'emplacement réservé à chaque exposant est défini au préalable par les organisateurs. Les participants confirment leur participation définitive par **le paiement de la taxe d'inscription de 350 francs jusqu'au 31 janvier 2021**. Ce montant couvre la location des galeries, la communication, le vernissage et les frais d'organisation et d'administration. Aucun pourcentage sur les ventes ou commandes n'est prélevé.

En cas de résiliation du contrat par l'exposant après le 31 janvier 2021, le montant de l'inscription n'est pas remboursé. En cas d'annulation par l'organisateur (Covid-19 ou autre), le montant de l'inscription est remboursé aux participants.

Une séance avec les artistes a lieu le **27 mars 2021** (informations, remise flyers). L'invitation sera envoyée par mail en temps utile.

**Le montant de l'inscription est à verser sur le compte jusqu'au 31 janvier 2021 :**

Propriétaire :	<i>art-mix</i> , Nathalie Nydegger
Banque cantonale de Fribourg :	Morat
Compte :	30 01 412.998-02
IBAN :	CH7900768300141299802

## Surfaces d'exposition en vieille ville de Morat

- Contemporary Gallery CH, Hauptgasse 27 (8 artistes)
- Galerie Pellegrini, Deutsche Kirchgasse 31 (4 artistes)
- La Petite Galerie, Rathausgasse 15 (3 artistes)

Les artistes bénéficient d'un espace dans une galerie avec systèmes d'accrochages et d'éclairages professionnels. Selon leur grandeur, trois à cinq œuvres (tableaux, photographies ou sculptures) peuvent être présentées par chaque artistes. Les œuvres restent exposées durant toute la durée de l'exposition.

## Date de l'exposition

L'exposition a lieu du samedi **1<sup>er</sup> mai** au dimanche **9 mai 2021**.

## Horaires d'ouverture

Samedis et dimanches : 10 - 16 h

Lundi : fermé

Mardi à vendredi : 13.30 - 18 h

## **Présences des artistes dans la galerie**

Les artistes sont présents au vernissage et selon le plan défini.

## **Montage de l'exposition**

La mise en place se fait le vendredi 30 avril 2021 de **16 à 20 h** sous la responsabilité de chaque exposant et des galeristes. Les **exigences et conseils des galeristes sont à respecter formellement.**

## **Vernissage**

Le vernissage se déroule le **samedi 1er mai 2021 de 10 à 12 h** en présence des artistes.

## **Démontage**

Le démontage de l'exposition a lieu le **dimanche 9 mai 2020 de 16 à 20 h.**

## **Nettoyages**

Tout au long de l'exposition, l'exposant veille à évacuer régulièrement les déchets. Leur élimination est de sa responsabilité. L'emplacement doit être rendu propre après le démontage. **Personne ne quitte le local avant le constat final effectué par les galeristes et les organisateurs.**

## **Communication**

La communication entre les organisateurs et les exposants se fait par mail et groupe WhatsApp.

## **Publicité**

Nous remercions les participants connectés à Facebook de publier l'événement et de liker la page art-mix. Les participants s'engagent à distribuer les flyers et à placarder les affiches.

## **Assurance**

L'exposant s'assure lui-même et à ses propres frais pour tous préjudices matériels et corporels relatif à son stand et à son activité et en responsabilité civile pour tous dommages causés à autrui.

## **Droit applicable et for juridique**

Le droit suisse est applicable. Le for juridique pour tout litige résultant de ce contrat est Morat.

## **Renseignements**

Nathalie Nydegger, Ch. Sarraglanaz 19, 1796 Courgevaux, 079 518 75 67, [art-mix@bluewin.ch](mailto:art-mix@bluewin.ch)

Courgevaux, le 31 juillet 2020